

INDUSTRIE : le tribunal d'Amiens confirme le plan social pour NLMK

La société [NLMK COATING](#) / T : 03.23.57.71.00 (siège à Beautor), spécialisée dans la production d'aciers laminés à froid, a annoncé la fermeture de l'usine située dans l'Aisne en 2016, introduisant un Plan de Sauvegarde de l'Emploi de 19 millions d'euros, jugé insuffisant par les salariés. Ils ont ainsi été déboutés avant hier par le Tribunal administratif d'Amiens, qui a confirmé le rejet de la requête de ces 155 ex-salariés de l'usine, qui souhaitent annuler le plan social. Ils ont décidé d'engager une procédure aux Prud'hommes de Laon, souhaitant obtenir davantage d'indemnités. www.eu.nlmk.com